

Objectif : faire un premier recensement ciblé des services adaptés à la clientèle itinérante à vélo.

HEBERGEMENTS

Recenser les hébergements adaptés au cahier des charges ci-dessous. Les hébergements sont des hôtels, chambres d'hôtes, gîtes d'étape, hébergements insolites.

Cahier des charges

- ✓ **Situés dans les villes étapes (ou proche), voir liste des villes étapes en page 2**
- ✓ Avoir au moins 3 chambres avec salle de bain privée
- ✓ Hébergement acceptant l'accueil à la nuitée
- ✓ Proposant des petits déjeuners
- ✓ Possédant un restaurant ou proche d'un lieu de restauration (accessible à pied)
- ✓ Possédant un lieu sécurisé pour le vélo
- ✓ Transport de bagages (facultatif)

Des hébergements ayant des douches / toilettes collectives peuvent convenir à une clientèle TO spécifique : Auberges de jeunesse, des cabanes étapes...

Méthode :

- Faire un premier listing de ces hébergeurs. Si certains points du cahier des charges sont ignorés ou manquants, mais si ces hébergeurs peuvent s'adapter ou sont intéressés par cette clientèle, merci de les noter.
- Echange lors de l'atelier 1 sur la pertinence du listing.

LOCATION DE VELO

Recensement exhaustif des loueurs de vélo du territoire, puis noter les précisions suivantes (si vous les connaissez) :

- ✓ Livraison / récupération des vélos hors de la boutique possible ?
- ✓ Assistance en cas de problème mécanique ?
- ✓ Type de VTC/VTT loués (adaptés à l'itinérance, location journée) ?
- ✓ Type de vélos électrique loués (autonomie de la batterie) ?
- ✓ Autres vélos (vélos enfants, remorques, follow-me...) ?
- ✓ Accessoires fournis (casques, sacoches, kit réparation, pompes, GPS, porte GPS...) ?

Méthode :

A priori maillon manquant sur le territoire. Il est donc important de faire un recensement exhaustif de l'ensemble des loueurs, pour ensuite trouver le loueur qui pourra s'adapter et répondre au cahier des charges (à séduire lors de la plénière avec les professionnels du territoire).

TRANSPORTEURS

Recensement pour le **transport de bagages et de vélos**

- ✓ Transporteurs / taxis titulaires d'une attestation de capacité professionnelle en transport routier léger (document légal pour transporter des bagages sans la présence du client)



- ✓ Transporteurs équipés pour transporter des vélos (équipement en plus de la capacité légale à transporter des colis)

LIEUX DE VISITES

Recenser les points d'intérêts touristiques

- Les **incontournables**, même éloignés de l'itinéraire.
- Autres sites de visite proches de l'itinéraire

Préciser si des équipements pour les vélos sont aménagés sur ces sites (racks vélos, etc...).

L'objectif est de ne pas passer à côté de ce qu'il faut absolument voir sur le territoire lorsque l'on proposera l'itinéraire vélo, quitte à exceptionnellement quitter les itinéraires balisés.

VILLES ETAPES

Quimper

Bénodet

Saint-Guérolé

Penmarch

Audierne

Douarnenez

Concarneau

Pont-Aven

Moëlan-sur-Mer

Le Pouldu

Quimperlé

Rosporden

Scaër